

Fixation des tarifs du service jeunesse 12 à 17 ans

Les tarifs du service jeunesse, à compter du 1^{er} septembre 2022, ont été approuvés par une délibération en date du 2 juin 2022.

Dans le cadre du service jeunesse 12 à 17 ans débutant à partir du 8 juillet 2022, et suite à une forte demande, il convient que les tarifs approuvés lors du précédent conseil municipal soient appliqués dès le 8 juillet 2022, à savoir :

TARIFS POUR LE SERVICE JEUNESSE 12 à 17 ANS			
Cotisation annuelle 12 à 17 ans dans le cadre de l'accueil de jeunes en période scolaire (mercredi ou vendredi ou samedi)	QF<800		15,00 €
	QF>800		25,00 €
	Exterieur au Bassin QF<800		25,00 €
	Exterieur au Bassin QF>800		35,00 €
Sortie dans le cadre de l'accueil de jeunes en période scolaire	Si prix de la sortie inférieur à 20 euros		7,00 €
	Si prix de la sortie supérieur à 20 euros		15,00 €
Tarifs vacances scolaires 12 à 17 ans (à la semaine sans repas)	QF<800		50,00 €
	QF>800		60,00 €
	Exterieur au Bassin QF<800		75,00 €
	Exterieur au Bassin QF>800		85,00 €
Séjour 5 jours	QF<800		130,00 €
	QF>800		140,00 €
	Exterieur au Bassin QF<800		145,00 €
	Exterieur au Bassin QF>800		155,00 €

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Vu le rapport soumis à son examen,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- adopte les tarifs pour le service jeunesse 12 à 17 ans à partir du 8 juillet 2022.